



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le mardi 7 mai 2024 à 18 h 30 à la salle Jeanne-Landry du pavillon André-Coindre du Campus Notre-Dame-de-Foy, située au 5030, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures, G3A 1B3.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble suivant :

[70, rue de Vancouver \(lot 6 314 818\)](#)

Demande de dérogation mineure visant à autoriser :

- Une deuxième enseigne murale pour le même usage, au lieu d'une seule, tel qu'exigé à l'article 3.6.6.3 du *Règlement de zonage n° 480-85* pour la zone IA-6.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Une présentation du projet visé par cette demande est disponible sur le site internet de la Ville pour consultation à l'adresse suivante : vsad.ca/avis.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 18 avril 2024

La greffière,
Me Marie-Josée Couture
vsad.ca